



LA MOBILITÉ EST EN NOUS

COMMISSION DE RÉGULATION DE
L'ÉNERGIE

Direction des Réseaux
Monsieur Dominique JAMME
15, rue Pasquier
75379 Paris Cedex 08

Paris, le 14 décembre 2015

Objet : consultation publique ATRD5

Monsieur le Directeur,

A côté du diesel, les entreprises de transport routier de marchandises ont désormais la possibilité d'utiliser, pour certaines activités, d'autres énergies. Parmi ces énergies alternatives, le Gaz Naturel Véhicule (GNV) est l'un des carburants les plus prometteurs. L'utilisation de GNV, en particulier du BioGNV, permet en effet des réductions importantes des émissions de gaz à effet de serre et des gaz polluants des véhicules.

C'est pourquoi, la FNTR et GRDF ont décidé d'unir leurs efforts pour créer les conditions favorables au développement du GNV et BioGNV dans le transport routier de marchandises et accompagner au plus près les entreprises du secteur dans cette évolution.

La Fédération Nationale des Transports Routiers (FNTR) et GRDF ont donc conclu à l'automne 2015 un partenariat pour accompagner les entreprises dans leur démarche de mix énergétique.

La FNTR et GRDF travaillent ainsi conjointement afin de :

- soutenir les initiatives de développement du GNV et du BioGNV en région
- apporter toute l'information et l'expertise nécessaires aux entreprises intéressées
- mobiliser les pouvoirs publics et porter auprès de ces derniers des dispositifs incitatifs.

Ce travail commun s'est déjà traduit sur le terrain par des actions concrètes comme en région Rhône-Alpes avec la démarche GNVolontaires. Cette démarche vise tout à la fois à réduire les surcoûts à l'investissement liés à l'achat de poids lourds gaz ainsi qu'à favoriser l'installation de stations d'avitaillement. L'ADEME et GRDF ont permis les acquisitions de véhicules par la mise en place d'un fond de soutien.

Dans le cadre du partenariat national conclu avec GRDF, la FNTR entend, aux côtés de GRDF, dupliquer cette initiative dans d'autres régions afin de construire un véritable maillage national d'infrastructures d'avitaillement au gaz.

Parallèlement à ces actions de terrain, FNTR et GRDF travaillent à la constitution d'une véritable filière GNV en France impliquant tous les acteurs intéressés et ont entrepris de nouer avec les pouvoirs publics un dialogue sur les mesures d'accompagnement nécessaires au développement du GNV dans le transport routier.

Dans le cadre du développement du GNV, GRDF assure un rôle d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le respect de la mission de promotion de l'énergie gaz qui lui a été confiée par l'Etat. GRDF dispose pour ce faire d'une forte expertise lui conférant une position légitime et centrale dans l'animation de la filière GNV que la FNTR appelle de ses vœux.



LA MOBILITÉ EST EN NOUS

Il nous semble donc déterminant d'accorder un rôle central à GrDF dans le développement du GNV en lui attribuant les moyens nécessaires. Cela permettrait à notre sens de maintenir les actions déjà engagées et de mettre en oeuvre les projets envisagés pour favoriser le développement du GNV dans le transport routier de marchandises.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de notre considération la meilleure.

Nicolas PAULISSEN
Délégué Général

